

Communiqué aux travailleurs du rail

GRÈVE DE LA RESTAURATION FERROVIAIRE : 2^{ème} round

Les syndicats de la restauration ferroviaire CGT et SUD Rail appellent le personnel de toutes les entreprises de l'activité (*Eurostar, Thalys, NEWREST, Facilit'Rail, LYRIA, Transalpino*) à la grève le 04 Juin 2019 pour défendre sa Convention Collective dans le cadre de la fusion des branches décidé par l'état.



Le 25 Avril, à la suite de la parution au JO du 7 avril, de l'avis relatif à la fusion des champs conventionnels qui prévoit le rattachement de la restauration ferroviaire à la Convention de restauration des collectivités, les salariés de la profession se sont déjà mobilisés fortement avec plus de 80% de grévistes.

Lors de cette journée les OS avaient été reçu pour se voir signifier un renvoi de la date de réunion de la sous-commission nationale chargée d'étudier le dossier à fin Juin. **Nous avons appris par la Direction Générale du Travail que le DG du groupe Newrest, et prestataire majoritaire de la restauration à bord des TGV/ Intercité, avait demandé à être reçu pour évoquer le souhait de l'affiliation des salariés de la restauration ferroviaire à la convention collective de la restauration collective. Dans le but de remettre en cause les éléments du contrat social de la convention collective de la restauration ferroviaire, entraînant de fait la baisse des conditions d'emplois et précarisation pour les salariés, alors que dans le même temps, les mêmes perçoivent des millions de subventions d'argent public.**

L'activité de la restauration ferroviaire est adossée à l'activité des trains et suit le même parcours que les agents roulants SNCF. La clientèle assimile d'ailleurs les personnels de la restauration ferroviaire au personnel SNCF, et la SNCF, au travers de ses enquêtes de satisfaction à bord et de son document unique, est toujours très heureuse de pouvoir compter sur le professionnalisme de ses sous-traitants pour rehausser son image de marque très souvent mise à mal par ses aléas d'exploitation et autres pannes informatiques.

Il va sans dire que la seule Convention adaptée à notre activité est la CCN de la branche ferroviaire, à laquelle l'ensemble de l'activité demande à être rattachée. C'est bien la seule qui peut prendre en compte les spécificités de notre profession.

C'est pour cela que les O.S. CGT et SUD-Rail appellent à la grève le 04 Juin avec le fort soutien des cheminots, en manifestant à partir de 11h devant le siège de l'UTP . Il serait temps que la SNCF et l'état nous entendent. Les salariés de la restauration ferroviaire sont, comme les cheminots, des travailleurs du rail qu'il serait temps de prendre en compte.